



Décision relative à une demande d'extension d'usages d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'extension d'usages majeurs du produit phytopharmaceutique **RAPIDINSECT***

*de la société EVERGREEN GARDEN CARE France SAS
enregistrée sous le n° 2019-4004*

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 17 février 2025,

Considérant que l'utilisation du produit peut entraîner un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques,

Considérant également, que les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les consommateurs,

Considérant qu'il ne peut pas être établi que les exigences mentionnées à l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 sont respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit référencé ci-après **n'est pas étendue** aux usages décrits dans la présente décision.



Informations générales sur le produit

Nom du produit	RAPIDINSECT
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	EVERGREEN GARDEN CARE France SAS 4 allée des Séquoias 69760 LIMONEST France
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	7 g/L - pyréthrines 700 g/L - huile de colza
Numéro d'intrant	731-2014.01
Numéro d'AMM	2171312
Fonction	Insecticide et acaricide
Gamme d'usage	Amateur / emploi autorisé dans les jardins

A Maisons-Alfort, le 10/07/2025

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)



*Liberté
Égalité
Fraternité*



Liste des usages refusés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
01114028 Choux*Trt Part.Aer.*Aleurodes	7 mL/L	2/an	3
	Motivation du refus : L'usage est refusé sous abri car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active pyréthrines, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques, ni de déterminer l'efficacité du produit.		
16403110 Choux*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	7 mL/L	2/an	3
	Motivation du refus : L'usage est refusé sous abri car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active pyréthrines, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
16403101 Choux*Trt Part.Aer.*Pucerons	7 mL/L	2/an	3
	Motivation du refus : L'usage est refusé sous abri car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active pyréthrines, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
16323106 Cucurbitacées à peau comestible*Trt Part.Aer.*Pucerons	7 mL/L	2/an	3
	Motivation du refus : L'usage est refusé sous abri car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour le consommateur, ni un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
16553104 Fraisier*Trt Part.Aer.*Acariens	7 mL/L	2/an	3
	Motivation du refus : L'usage est refusé sous abri car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active pyréthrines, ni un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques, ni de déterminer l'efficacité du produit.		
16553105 Fraisier*Trt Part.Aer.*Pucerons	7 mL/L	2/an	3
	Motivation du refus : L'usage est refusé sous abri car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active pyréthrines, ni un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		



Liste des usages refusés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
16573107 Haricots et Pois écossés frais*Trt Part.Aer.*Pucerons	7 mL/m ²	2/an	3
	Motivation du refus : L'usage est refusé sous abri car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active pyréthrines, ni un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
16863103 Poivron*Trt Part.Aer.*Aleurodes	7 mL/L	2/an	3
	Motivation du refus : L'usage est refusé sous abri car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour le consommateur, ni un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
16863104 Poivron*Trt Part.Aer.*Pucerons	7 mL/L	2/an	3
	Motivation du refus : L'usage est refusé sous abri car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour le consommateur, ni un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
15653101 Pomme de terre*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	7 mL/L	2/an	3
	Motivation du refus : L'usage est refusé sous abri car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active pyréthrines, ni un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques, ni de déterminer l'efficacité du produit.		
15653108 Pomme de terre*Trt Part.Aer.*Pucerons	7 mL/L	2/an	3
	Motivation du refus : L'usage est refusé sous abri car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active pyréthrines, ni un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		



Liste des usages refusés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
16953109 Tomate - Aubergine*Trt Part.Aer.*Acariens	7 mL/L	2/an	3
	Motivation du refus : L'usage est refusé sous abri car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour le consommateur, ni un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
16953101 Tomate - Aubergine*Trt Part.Aer.*Aleurodes	7 mL/L	2/an	3
	Motivation du refus : L'usage est refusé sous abri car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour le consommateur, ni un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
16953104 Tomate - Aubergine*Trt Part.Aer.*Pucerons	7 mL/L	2/an	3
	Motivation du refus : L'usage est refusé sous abri car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour le consommateur, ni un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		